

Groupe Biodiversité, ADAR CIVAM (Indre)



En 2015, le conseil régional de la région Centre lance un appel à projets sur la biodiversité auquel l'ADAR CIVAM décide de répondre car cela correspond aux objectifs et enjeux portés par l'association. Le projet « Biodiversité des prairies naturelles bocagères : concilier intérêt écologique et valorisation dans les élevages du Boischaud Sud » est retenu.

La première rencontre sur la reconnaissance de la flore dans les prairies organisée par l'ADAR et ses partenaires

en octobre 2015 rassemble une dizaine d'agriculteurs : signataires ou candidats de MAEC (mesures « système herbager » ou mesures surfaciques de préservation des prairies par « zéro fertilisation » ou « fauche tardive »), sympathisants de l'Adar Civam ou agriculteurs simplement curieux d'en savoir plus sur la flore de leurs prairies naturelles.

Le collectif ...

Le groupe constitué rassemble une douzaine d'agriculteurs, principalement des éleveurs en bovin allaitant, certains ayant un atelier ovin, ainsi que deux petites fermes d'élevage asin, équin, de volailles et d'apiculture, avec vente de foin sur pied. Les fermes d'élevage représentées sont diverses que ce soit du point de vue de leur structure, d'une dizaine d'hectares à plus de 200 hectares, avec des céréales et prairies, surtout naturelles dont des prairies humides, de leurs pratiques ou même de leur stabilité car on y retrouve de jeunes installés, encore en réflexion sur leur système, et des agriculteurs plus expérimentés, dans des systèmes « rodés ».

Le groupe se veut ouvert sur l'extérieur et garde « la porte ouverte » à de nouveaux membres, éleveurs ou autres.

... sur son territoire...

Le « Boischaud Sud » est le nom de la région naturelle du bas Berry qui s'étend entre la Champagne berrichonne (au nord) et les premiers contreforts marchois du Massif Central (au sud). Elle constitue une entité paysagère, culturelle et socio-économique cohérente, organisée autour des centres que sont La Châtre et Argenton-sur-Creuse. Il s'agit d'une région de transition entre Massif Central et Bassin parisien, qui se traduit par une activité principale de polyculture-élevage, avec une forte diversité de sols et des zones plus céréalières, d'autres orientées élevage.

Les enjeux territoriaux auxquels l'agriculture du Boischaud Sud doit répondre sont la préservation de la **qualité de l'eau** et la **préservation de la biodiversité** liée au bocage et aux zones humides. Le maintien de la **qualité paysagère** de la région est également un enjeu pour l'agriculture et l'ensemble des acteurs du territoire.

... a mis en place le projet

Les membres du groupe se retrouvent pour :

- Mieux connaître la flore de leurs prairies
- Améliorer leur conduite de la prairie pour mieux la valoriser et la préserver (gestion du pâturage et de la fauche, gestion du fumier et des amendements, etc.)
- Communiquer (envers d'autres agriculteurs notamment) sur la valeur paysagère et environnementale des prairies bocagères et les moyens existants pour la préserver.

Parallèlement à ces rencontres, le travail de l'ensemble des membres du groupe a permis d'alimenter un travail d'enquête et de diagnostic sur le lien entre pratiques agricoles et biodiversité observée,

conduit avec les partenaires du projet Indre Nature et Blandine Grillon, botaniste. En deux ans de projet, une typologie des prairies du territoire et du mode de gestion adaptée à chacune a été définie et des pratiques permettant de préserver la flore des prairies ont été identifiées.

Fonctionnement/organisation – Gouvernance et partenariat

Le groupe fonctionne sur l'échange de pratiques entre agriculteurs, avec l'appui d'une salariée d'Indre Nature et d'une botaniste sur la connaissance de la flore et avec l'accompagnement d'un animateur de l'ADAR CIVAM. Pour cela, il se réunit trois à cinq fois par an, pour une demi-journée ou une journée, sur la ferme d'un des membres, dans le cadre de formations et/ou de temps d'échanges.

Le groupe décide des suites à donner à l'issue de chaque rencontre et établit le programme à venir.

Agriculteurs : les uns possèdent les réponses aux questions des autres (principe de l'éducation populaire) / accueillent tour à tour le groupe sur leur ferme / mettent en œuvre de nouvelles pratiques, testent et expérimentent.

Animateur ADAR CIVAM : facilite les échanges entre les membres du groupe lors de rencontres / organise les rencontres, recherche et propose les éventuels intervenants / assure l'interface entre le groupe d'agriculteurs et les partenaires naturalistes / relance les agriculteurs entre les rencontres, met en relation.

Botaniste indépendante : apporte la connaissance sur la flore de prairies et le lien aux pratiques agricoles (bio-indication, pratiques préservant la flore).

Naturaliste (Indre Nature) : apporte les connaissances sur la flore des prairies, ainsi que sur l'environnement des exploitations : haies bocagères, cours d'eau, faune et flore, etc.

Le groupe fait également appel à des intervenants extérieurs lors de certaines rencontres pour élargir les thèmes abordés. En 2016, par exemple, le groupe a fait appel à un vétérinaire du GIE Zone Verte pour une formation sur le lien entre la conduite herbagère et la santé animale.

Cela a abouti à l'émergence d'une nouvelle dynamique qui s'est ouverte à de nouveaux éleveurs : ainsi en 2017, une formation a été réalisée sur la parasitologie des ruminants, suivie en 2018 par une initiation à l'homéopathie.

Certains membres du groupe participent aussi ponctuellement à des visites sur d'autres territoires, comme à Montmorillon en 2016 à l'occasion d'une journée sur les fourrages organisée par le Civam local.

La définition de la méthode de diagnostic pour évaluer le lien entre pratiques agricoles et biodiversité a été élaborée par un comité regroupant l'ADAR CIVAM (animateur), Indre Nature, la botaniste du groupe et un agriculteur référent pour le groupe, et validée par le collectif.

Multi-appartenance

Certains agriculteurs du groupe sont également membres des Cuma locales au sein desquelles les projets collectifs portent essentiellement sur le partage de matériel. Certains sont membres de groupes de développement agricoles locaux (CETA, GVA), au sein desquels ils travaillent sur d'autres thématiques.

Deux membres du groupe participent également à un collectif Ecophyto 30 000, ayant pour objectif la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, également accompagné par l'ADAR CIVAM.

Les avantages du collectif

Le groupe permet de faire évoluer ses pratiques.

« Le groupe repose sur le principe d'échange : quand on sort de l'école, on manque de recul. On a le nez dans le guidon et on rentre dans des codes : il faut produire ! Avec ces échanges, on voit autre chose, on a des approches différentes, sur le temps de travail, sur la production, sur les pratiques ... on voit des avantages et des inconvénients, et on prend un peu chez tout le monde. J'ai l'impression d'avoir évolué, de mieux savoir ce que je fais ! » Vincent, éleveur, membre du groupe biodiversité de l'ADAR CIVAM.

Le groupe permet de prendre du recul sur ses pratiques et sur son système.

« Quand on a fait des formations ou journée d'échanges, ce n'est pas évident pour les agriculteurs d'écouter en restant bienveillants, de ne pas juger. Pour cela nous avons construit une charte pour rester dans la bienveillance. Sans ça on ne peut pas communiquer. Cela fait toujours un peu peur de recevoir le groupe chez soi mais au final les échanges restent toujours respectueux, dans la bienveillance et il en sort toujours du positif ! » Vincent, éleveur, membre du groupe biodiversité de l'ADAR CIVAM.

Sources de financement

Etapes du projet	Soutien collectif	Soutien individuel	Leviers/freins d'accès au financement rencontrés
Faire émerger le projet et le groupe d'agriculteurs qui le porte	VIVEA Région Centre (convention Multifonctionnalité de l'Agriculture)		Plafonnement de l'enveloppe
Diagnostic de départ Conseil-prestation	Conseil Régional : AAP biodiversité		
Animation	2015 : Conseil Régional : convention MFA puis AAP biodiversité jusqu'en 2017 2018 : Agence de l'eau Loire Bretagne		
Formation (dont échanges de pratiques)	VIVEA		
Expérimentation(s)	Pour aller + loin : Réponse AAP Agence de l'eau Loire Bretagne		
Soutien pendant la TAE		MAEC	
Valorisation des produits issus du projet - Transfert / communication	Conseil Régional : AAP biodiversité puis AELB		

Accompagnement mobilisé

Le groupe biodiversité de l'ADAR CIVAM est un groupe autonome dans son fonctionnement depuis 2016 : les membres du groupe décident des orientations à donner, de la poursuite du travail et des prochaines échéances.

Il est accompagné par un animateur de l'ADAR CIVAM, Association pour le Développement Agricole et Rural, avec une quarantaine de jours par an dédiés au collectif et au projet de préservation / valorisation des prairies naturelles.

L'accompagnement par un animateur est essentiel :

« Le rôle de l'animateur est important : il assure le maintien des échanges et de la cohésion du groupe entre les rencontres en nous relançant, recontactant ; il assure le bon déroulement des journées d'échanges et de formation en fluidifiant les échanges, permettent à chacun de s'exprimer, en appuyant sur les apports de chacun. Il permet aussi au groupe de trouver les moyens de fonctionner, notamment financièrement. » Vincent, éleveur, membre du groupe.

Créée en 1984 par des agriculteurs, des ruraux, des élus locaux et des représentants d'autres associations, l'ADAR CIVAM a pour vocation de favoriser le développement agricole et rural en menant des actions au plus près du territoire.

Les valeurs de l'association sont :

- Accueillir et accompagner, dans le respect et la solidarité
- Cultiver un lien fort au territoire, en étant ouvert et acteur sur son territoire rural
- Engendrer des projets collectifs ou individuels, en s'intégrant dans une dynamique de réseau.

L'ADAR CIVAM est constituée de trois collèges de membres, représentés dans son conseil d'administration : élus du territoire, responsables associatifs et bénévoles (dont agriculteurs), diversité source de richesse des échanges et projet.

L'ADAR CIVAM participe au CODAR (comité de développement agricole) qui réunit en Boischaut Sud plusieurs groupes de développement agricole. En partenariat avec le CODAR, elle a contribué à la définition de cahiers des charges de MAEC sur le territoire. Elle est responsable de l'animation du PAEC (Plan Agro-Environnemental et Climatique) du Boischaut Sud (en prestation pour une collectivité locale, le Pays de La Châtre en Berry) et accompagne les agriculteurs signataires de MAEC sur le territoire.

Bilan

Points positifs	Points négatifs
<p>Changement de regard des agriculteurs, qui finissent par aborder les prairies naturelles dans toute leur complexité ; fierté de certains agriculteurs d'avoir des parcelles diversifiées avec certaines espèces rares.</p> <p>Evolution des pratiques sur les fermes favorables au maintien de la biodiversité et du paysage bocager :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modification des pratiques de pâturage (pâturage tournant par exemple) - Réduction de la fertilisation des prairies - Autres adaptations de la gestion des prairies en fonction du contexte de la parcelle et du système d'exploitation. <p>Elargissement de la dynamique à de nouvelles thématiques : gestion des points d'abreuvement pour préserver les cours d'eau ; santé animale ; gestion de la haie ; etc.</p>	<p>Projet de fond avec résultats difficiles à mesurer sur le court terme.</p> <p>Diversité d'intervenants dans le partenariat et évolution des sources de financements demandant un temps administratif conséquent, au détriment du temps dédié à l'animation et à l'étude des prairies.</p>



Pour en savoir plus :

- *RADAR 2018 (La revue de l'ADAR)*
- *vidéo sur les MAET zones humides et leur préservation*
- *Contact : adar.bs@orange.fr*
- *Sites Internet : www.adar-civam.fr*

